

Entre nous



RÉNÉ Bruno

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - COUVERTURE

Quartier Bellon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 75 65 82 67

Musée Agricole Auberge Rurale

VERDUS - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 27 40

ECURIE de VERDUS

Promenades à cheval
Pensions, débouillage
Spectacles équestres

Mme Suzanne CANNARD

Bar des Cévennes

2, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

Lucien GARNIER ART et JARDINS

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas
07000 ST PRIEST

© 75 64 36 74
Fax 75 65 85 25

Entre nous

Voici donc parvenu chez vous le premier numéro d'*Entre nous*, journal d'information municipale, qui vous donne rendez-vous deux fois par an. Nous espérons que celui-ci répondra au mieux à vos attentes en matière d'information.

La composition de ce bulletin semestriel est confiée à un comité de rédaction (groupe de travail réuni autour de l'adjoint délégué à la communication - voir composition dans l'organigramme communal). N'hésitez pas à lui faire part de vos remarques, idées et suggestions pour les prochaines éditions.

La page de couverture d'*Entre nous* présentera à chaque parution une vue différente, mettant en valeur un site caractéristique de notre commune. Nous proposons aux « chasseurs d'images » de nous adresser leurs plus beaux clichés.

L'information dans la plus grande transparence est l'un des axes forts de la nouvelle équipe municipale.

Vous avez certainement constaté les efforts engagés pour une information régulière dans la presse locale

Nous souhaitons utiliser tous les moyens à notre disposition pour une bonne communication au sein de notre communauté communale. Parmi ceux-ci nous avons fait le choix d'une publication conséquente et régulière. Aussi nous tenons à remercier vivement les annonceurs partenaires de cette opération, car *Entre nous*, sans eux, nos ambitions auraient dû être revues à la baisse. Nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

Le comité de rédaction.

SOMMAIRE

5	Quelques mots du Maire
6	Organigramme municipal
8	Conseil municipal et commissions
10	Budget 1995 de la commune
11	Politique budgétaire pour 1996
12	Paroles d'associations
15	Etat des lieux communal
17	La fête au village
19	Etat civil 1995
21	Informations pêle-mêle

Journal municipal "Entre nous" n°1
Directeur de la publication : Yves Chastan
Comité de rédaction municipal
Photo de couverture : Puits de chevalement des mines à Gouvernas.
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 1^{er} trimestre 96

LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie

A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 14 33

Ardèche Immobilier

★ vend, loue et gère ★

45 Agences ...



en Drôme-Ardèche

★ PRIVAS ★ 25, rue de la République

Tel. 75.64.20.90 - Fax 75.64.50.60

Ets CHAZALON et Cie

Maurice NURY

Menuiserie Générale

La Calade - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 14 32 - Fax 75 64 00 38

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 33 21

chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.



QUELQUES MOTS DU MAIRE

Voilà maintenant un peu plus de six mois que la nouvelle équipe municipale oeuvre au service de Saint-Priest. Elle a aujourd'hui pris son rythme de croisière en se répartissant les nombreuses tâches, responsabilités et dossiers. Chacun y consacre beaucoup de temps et d'énergie, et l'enthousiasme est présent malgré les difficultés. Je ne puis que me féliciter de la cohésion et de la solidarité au sein de cette équipe. Je constate au quotidien la convivialité et la bonne humeur qui accompagnent l'action au service de nos concitoyens.

Cette action porte déjà ses fruits. Elle doit cependant se prolonger et se renforcer en précisant dès 1996 les objectifs et les priorités de notre commune face aux nombreux problèmes à résoudre et à la multitude de besoins à satisfaire. Pour cela, nous devons adapter nos projets aux moyens restreints dont dispose notre commune. La stagnation des dotations de l'Etat, dans une conjoncture économique difficile, rend encore plus délicate la situation des communes à faibles revenus propres.

Nous avons amorcé de nouvelles méthodes de travail, avec des rencontres régulières et productives autour des adjoints et des responsables de commissions. Nos employés (personnel administratif, technique et scolaire) très sollicités, ont dû s'y adapter. Je dois souligner leur dévouement et la qualité de leur travail dans des conditions souvent difficiles et avec des équipements limités et parfois dépassés.

L'approche des problèmes, la recherche des solutions doit s'enrichir de la discussion et de la concertation avec les Saint-Priérois. En ce sens, les associations sont des interlo-

cuteurs privilégiés et permanents. Des comités consultatifs ont également été créés pour préparer des projets particuliers (salle des fêtes, aménagement de l'espace scolaire). La consultation par écrit à l'aide de questionnaires a également été utilisée (personnes âgées, salle des fêtes). Nous sommes en effet convaincus que c'est ensemble que nous préparerons les meilleurs projets pour Saint-Priest.

Permettez moi enfin de vous livrer une considération plus personnelle à l'issue des premiers mois d'exercice de la responsabilité que vous m'avez confiée. Etre élu, c'est choisir, décider, gérer, représenter mais aussi beaucoup écouter. C'est également parfois « arbitrer » en ayant le devoir de privilégier toujours l'intérêt général de la commune. Le rôle de l'élu, c'est

justement de défendre l'intérêt collectif, d'empêcher qu'il ne soit l'otage d'intérêts particuliers, aussi légitimes soient-ils. Au delà des moyens légaux de l'action publique, le dialogue et la négociation, même parfois difficiles, apportent presque toujours les solutions les plus équilibrées. C'est cette ligne de conduite que je me fixe, et qui est également celle qui anime l'équipe municipale.

Lorsque vous recevrez ce premier bulletin municipal, l'année sera déjà engagée de quelques semaines. Il est cependant encore temps de vous présenter mes meilleurs vœux et ceux de l'ensemble de l'équipe qui m'entoure au conseil municipal. Que 1996 soit une année bénéfique et sereine pour vous et vos familles et qu'elle nous permette de progresser pour mieux vivre ensemble à Saint-Priest.

Yves CHASTAN

ORGANIGRAMME MUNICIPAL

Le maire : Yves Chastan

Membre de droit de toutes les commissions municipales et réglementaires.

-SIDCA, SEREBP, Ouvèze vive.

Le premier adjoint : Philippe Mazade

Chargé des finances, du budget et des activités économiques (agriculture, artisanat, commerce, industrie, tourisme...)

SIDCA, SIDOM.

Le deuxième adjoint : Bernard Cabrol.

Chargé des réseaux, services, travaux et aménagements.

-Ouvèze vive, SEREBP.

Le troisième adjoint : Gil Breysse.

Chargé de l'école, de l'enseignement et de l'information.

-conseil d'école.

Le quatrième adjoint : Danielle Ponsonnet.

Chargée de la vie associative, des questions culturelles et sportives et des solidarités communales.

CCAS.

Les conseillers :

Etienne Brun

-CCAS, commission d'appel d'offre, commission travaux.

Laurent Chassignol

-animateur du CCAS, commission finances et budget, commission vie associative, projet signalisation des quartiers.

Alain Chaussignand :

-commissions finances budget, urbanisme environnement, école enseignement. Conseil d'école.

Philippe Cortial :

-commissions appel d'offre, finances budget, urbanisme environnement.

Patrick Granjon :

-commissions appel d'offre, finances budget, urbanisme environnement, réseaux services. SIDOM, Ouvèze vive.

Pierre Guiguet :

-commissions finances budget, urbanisme environnement, réseaux services, travaux bâtiments. SDE..

Martine Jouan :

-commissions école enseignement, vie associative. Cantine scolaire. Conseil d'école.

Jacques Merchat :

-commissions travaux bâtiments, appel d'offre, réseaux services. CCAS.

Bruno Poncet :

-commissions appel d'offre, urbanisme environnement, réseaux services, travaux bâtiments. Ouvèze- vive. SDE. SIDOM. Eclairage public.

Josiane René :

-CCAS.

Les commissions réglementaires

Commission d'appel d'offre :

Titulaires : Yves Chastan, Bernard Cabrol, Gil Breysse, Philippe Cortial.

Suppléants : Jacques Merchat, Bruno Poncet, Patrick Granjon, Etienne brun..

Centre Communal d'Action Sociale :

Laurent Chassignol (responsable-animateur), Yves Chastan, Danielle Ponsonnet, Jacques Merchat, Etienne Brun, Josiane René, Nadine Etienne, Rosine Dubail, Josette Aymard, Thérèse Beydon, Jean-Marc Hidreau.

Les commissions municipales :

Finances budget :

Philippe Mazade (responsable-animateur), Yves Chastan, Alain Chaussignand, Pierre Guiguet, Patrick Granjon, Laurent Chassignol, Philippe Cortial.

Ecole enseignement :

Gil Breysse (responsable-animateur), Yves Chastan, Martine Jouan, Danielle Ponsonnet, Alain Chaussignand.

Urbanisme environnement :

Alain Chaussignand (responsable-animateur), Yves Chastan, Bernard Cabrol, Patrick Granjon, Philippe Cortial, Bruno Poncet, Pierre Guiguet.

Réseaux services :

Patrick Granjon (responsable-animateur), Yves Chastan, Bernard Cabrol, Danielle Ponsonnet, Jacques Merchat, Bruno Poncet, Pierre Guiguet.

Vie associative, sportive et culturelle :

Martine Jouan (responsable-animateur), Yves Chastan, Danielle Ponsonnet, Gil Breysse, Philippe Mazade, Laurent Chassignol.

Travaux bâtiments :

Jacques Merchat (responsable-animateur), Yves Chastan, Philippe Mazade, Bruno Poncet, Pierre Guiguet, Etienne Brun.

Les comités consultatifs et autres groupes de travail :

Amenagement de l'espace scolaire :

2 représentants des parents, 1 représentant des « amis de l'école », 2 enseignants, 1 représentant du personnel non enseignant, 5 élus communaux : Ceux de la commission école enseignement.

Projet salle des fêtes :

1 ou 2 représentants de chaque association, 6 élus communaux : ceux de la commission vie associative.

Comité de rédaction du bulletin municipal :

Gil Breysse, Danielle Ponsonnet, Philippe Mazade, Pierre Guiguet, Bruno Poncet.

Directeur de la publication : Yves Chastan.

Groupe de préparation de la fête au village :

1 ou 2 représentants de chacune des associations, les élus de la commission vie associative.

Le personnel communal :

Secrétariat de mairie :

Agnès Jourdan

Travaux, réseaux, bâtiments :

Michel Chambon.

Ecole :

-garderie, appui aux enseignants : Monique Guérin, Marthe Defude, Muriel Cros, Djamila Mohammedi (CES).

-Repas service : Monique Fargeon, Jeanine Roumezin, Djamila Mohammedi.

-Entretien nettoyage : Marthe Defude, Jeanine Roumezin, Djamila Mohammedi, Muriel Cros, Alice Nury.

Ménage mairie :

Alice Nury.



Repas de Noël à la cantine

GLOSSAIRE

SIDOM : Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères.

SIDCA : Syndicat Intercommunal pour le Développement du Centre Ardèche.

SDE : Syndicat Départemental d'Electricité.

SEREBP : Syndicat d'Etude et de Recherche en Eau du Bassin de Privas.

CONSEIL MUNICIPAL & COMMISSIONS

Le nouveau conseil municipal, désigné par le scrutin des 12 et 18 juin 1995, s'est installé le 23 juin 1995. Depuis cette installation il a tenu 5 séances (juin, juillet, août, septembre, novembre) et a pris 24 délibérations

le 23 juin :

- Election du maire.
- Détermination du nombre d'adjoints : 4.
- Election des 4 adjoints.

le 3 juillet :

- Constitution des commissions : finances- budget, école-enseignement, urbanisme-environnement, réseaux-services, vie associative, travaux-projets.
- Désignation des représentants : au conseil d'école, aux syndicats inter-communaux, au CCAS à la commission d'appel d'offre.

le 28 août :

- Exonération temporaire de taxe professionnelle pour les installations ou reprises dans le domaine médical ou para-médical (extension des mesures existantes).
- Fixation des tarifs de cantine et garderie pour l'année scolaire 95-96.
- Détermination des indemnités du maire et des adjoints.

le 25 septembre :

- Décision de demande de subvention pour étude-diagnostic du réseau d'eau potable.
- Constitution de la commission communale des impôts directs.

le 20 novembre :

- Adhésion à la déchetterie EMCO.
- Convention pour la collecte et le recyclage du verre.
- Engagement d'un programme de signalisation routière et de quartiers.
- Fixation des tarifs d'encarts publicitaires du bulletin municipal.
- Indemnité de conseil du receveur municipal.
- Autorisation pour le maire d'ester et défendre la commune en justice.

Entre les séances du conseil municipal les commissions travaillent dans le ou les domaines qui leur sont attribués. Afin de pouvoir engager ce travail sur de bonnes bases et de façon homogène entre les différentes commissions, chacune a adopté la méthode commune :

- état des lieux, repérage des points forts et points faibles.
- réflexion-anticipation sur les évolutions prévisibles.
- détermination des besoins et situation dans le temps.
- classement des besoins en terme de priorités.
- confrontation entre commissions pour vue d'ensemble et gestion globale des priorités et projets.
- reprise des projets en commission après validation et précisions des objectifs à atteindre.
- suivi des projets avec préparation des décisions du conseil municipal.

Les commissions sont donc un lieu essentiel du fonctionnement et de la gestion de la commune.

Voici en quelques lignes les principaux dossiers ou projets sur lesquels elles ont travaillé au cours de ces six derniers mois.

Budget finances :

Elaboration et présentation du budget supplémentaire.

Préparation de la M 49 (comptabilité des réseaux d'eau et d'assainissement)

Réseaux-services :

Mise en oeuvre et suivi du programme d'assainissement.

Engagement de l'état des lieux des réseaux.

Préparation et mise en oeuvre du plan de signalisation des quartiers.

Ecole-enseignement :

Amélioration de la qualité des services de cantine et garderie.

Lancement de la réflexion pour un projet global d'amélioration de l'espace scolaire avec mise en place d'un comité consultatif.

Travaux-bâtiment :

Suivi de la mise aux normes électriques des bâtiments communaux.

Engagement du projet d'agrandissement du cimetière.

Suivi des projets d'amélioration des équipements et bâtiments communaux.

Vie associative :

Lancement de la réflexion pour un projet de salle des fêtes.

Préparation d'une fête de village en collaboration avec les associations.

Suivi des dossiers techniques d'amélioration des équipements sportifs.

Urbanisme-environnement :

Etude et suivi des demandes de certificat d'urbanisme et de permis de construire.

CCAS :

Organisation du repas des aînés.

Distribution des colis de nouvelle année.

Questionnaire pour le recensement des besoins et idées des aînés.

Collecte en faveur de l'association « ESPOIR ».

Pompes Funèbres - Marbrerie BACONNIER Joël



AGREMENT PREFECTORAL DU 8 FEVRIER 1994
INTERVENTION SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

Une équipe de professionnels à votre écoute 24h/24h

4, cours St Louis - 07000 PRIVAS

☎ 75 64 19 20 - 75 64 19 21

BUDGET DE LA COMMUNE EN 1995

Le budget 1995 voté par nos prédécesseurs, prévoyait un certain nombre d'augmentations que vous avez pu constater. Nous l'avons suivi dans son ensemble même si pour des raisons techniques nous avons dû modifier quelques éléments. Nous avons reporté des emprunts, qui ne se justifiaient plus pour l'année en cours. En 1995, l'investissement est resté faible. Dans le tableau ci-dessous, nous vous donnons des éléments de comparaison entre les budgets 94 et 95.

Taux des Différentes Taxes

	<u>Taxe habitation</u>	<u>Taxe foncier bâti</u>	<u>Taxe foncier non bâti</u>	<u>Taxe professionnelle</u>
1994	9,22%	14,27%	78,71%	6,97%
1995	9,60%	14,90%	78,71%	7,24%

Section de Fonctionnement 1994 Etat définitif budget clos

Recettes —> 3 010 532 F
Dépenses —> 2 797 081 F

Section d'Investissement 1994 Etat définitif budget clos

Recettes —> 1 873 924 F
Dépenses —> 2 030 255 F

Section de Fonctionnement 1995 (compris prélèvement eau et assainissement) Etat au 15/1/96

Recettes —> 3 254 438 F
Dépenses —> 2 903 019 F

Section d'Investissement 1995 (compris prog. eau et assainissement) Etat de réalisation au 15/1/96

Recettes —> 1 885 782 F
Dépenses —> 1 885 779 F

POLITIQUE BUDGETAIRE POUR 1996

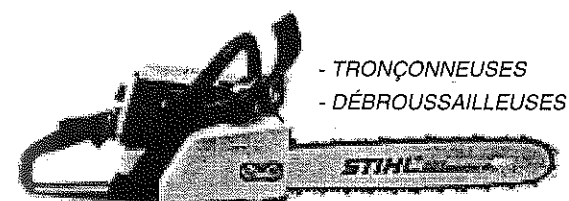
L'exercice 96, sera celui de la poursuite des efforts engagés en ce qui concerne notamment les réseaux (assainissement, eau, voirie...). Le budget devra intégrer un certain nombre de priorités pour l'amélioration du fonctionnement et des équipements de la commune, en réponse à des besoins réels, voire des obligations (cimetière). L'investissement représente réellement la capacité communale à aller de l'avant, et notamment à soutenir les activités et l'emploi. Il est également le reflet de sa vitalité et de la solidarité qui règnent en son sein.

Des choix seront à faire, difficiles car conditionnés par nos limites financières et la maîtrise de l'effort demandé à nos concitoyens.

Cet effort devra notamment permettre le nouvel équilibre de l'exploitation des réseaux et services collectifs, de plus en plus intégrés dans un cadre intercommunal (eau, création du réseau d'assainissement et station d'épuration avec Privas, ordures ménagères...). Les investissements nécessaires, dont l'assainissement, dans le cadre du syndicat «Ouvèze Vive», auront une incidence sur les futurs budgets. Il nous faudra répartir de la manière la plus juste l'effort demandé aux usagers et contribuables. Nous soulignons à nouveau l'importance d'un urbanisme cohérent qui permettrait d'atténuer et maîtriser certaines dépenses relevant de la collectivité.

QUINCAILLERIE BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS
Tél. 75 64 11 57



- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

STIHL®
N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE

M^{me} DEVAUX-PELIER

Au Féminin

Prêt à porter GRIFFON
Collants - Lingerie - Laines

17, rue de la République - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 04 24

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

- cheminée
- chaudière



VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle

AUBENAS - ZI Ripotier h¹ - Tél. 75 35 18 70 - Fax 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 75 65 85 43

PAROLES D ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations à l'attention de tous les St-Priéroux, vous retrouverez cette rubrique à chaque purution d'Entre nous.

■ ASSOCIATION SPORTIVE FOOT

L'équipe dirigeante Claude Issartel : président, Alain Malosse : vice-président, Bernard Dusserre : trésorier, Viviane Liozon : secrétaire.

Autres membres : Mickaël Baconnier, Emmanuel Buis, Jean-Claude Bulteau, Emmanuel Chavannes, Medhi Clair, François Gineys, Yann Laporterie, Guillaume Soulavie, Benaïssa Tazi

2 équipes séniors : S Nouky, A Malosse, F Gineys

1 équipe cadets avec Veyras : T Mohammedi, B Dusserre

1 équipe minimes avec Veyras : F Pagnoul, B Dusserre

2 équipes pupilles : J C Bulteau, F Gineys

Ecole de foot de 6 à 8 ans : JM Petit

Depuis déjà quatre mois, les équipes de l'ASSP ont repris le chemin des stades et défendent avec fierté les couleurs de leur village. Nous comptons 80 licenciés, dont la majorité a moins de 16 ans, et 7 équipes engagées dans le championnat Drôme Ardèche.

Sur le plan sportif, nous continuons notre politique de jeunes, confortée cette année, par la légère évolution des effectifs. Le bon travail effectué par nos éducateurs bénévoles portera ses fruits très rapidement. Un conseil d'administration de 13 membres veille à la bonne gestion de l'association (organisation des matchs et équilibre du budget).

La distribution de nos calendriers vient de se terminer et devant la générosité, l'accueil chaleureux de tous les Saint-Priéroux et la confiance de nos annonceurs, nous constatons que l'association tient une place à part entière dans la vie de Saint-Priest. Encore une fois merci à tous.

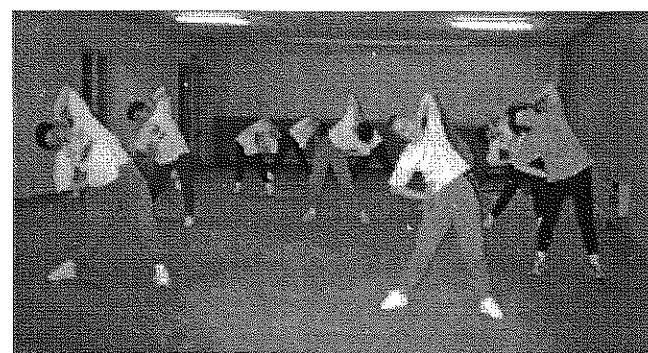
Le samedi 27 Janvier, à l'occasion de la traditionnelle galette des Rois, l'association a eu le plaisir d'accueillir tous les sponsors, parents et joueurs à la salle des Fêtes.

■ ASSOCIATION TENNIS

Présentation de la nouvelle équipe : SONNIER Pierre (président) 75 64 66 19, GARNIER Lucien (trésorier) 75 64 36 74, MICHEL Christian (secrétaire) 75 64 30 14, CLUTIER Alain (responsable du tableau d'affichage), MARTIN Patrick (responsable du court de tennis)

L'étude de la réfection du court de tennis devrait aboutir très rapidement (vraisemblablement lors du premier trimestre de l'année). Dès lors, si le nombre de licenciés le permet, il sera possible d'envisager des cours pour les enfants et les jeunes. Il serait intéressant, si vous avez l'intention de prendre des cours, de nous contacter le plus vite possible aux numéros ci-dessus.

■ DETENTE OMNISPORTS RENCONTRE



Horaires :

Lundi 17h45 à 18h 50 Gym douce
18h00 à 20h00 Gym

Mercredi 18h05 à 19h10 Gym
19h15 à 20h20 Gym
20h25 à 21h30 Gym

Chaque samedi est organisée une randonnée ouverte à tous, sous la responsabilité de chacun. Une randonnée familiale sur la journée a lieu une fois par trimestre. La sortie de ski est projetée et le voyage de fin d'année se fera sur 2 ou 3 jours.

■ AMIS de l'ECOLE

L'association a pris le relais de l'Amicale laïque en 93. Elle a pour objectif un soutien financier à l'école et l'organisation d'activités récréatives. Elle compte 70 adhérents. Seize personnes et les enseignants constituent le conseil d'administration.

En 95, l'association a donné une subvention de 1000 F par classe et financé l'arbre de Noël, le goûter du carnaval, l'intégralité des voyages scolaires de fin d'année. Le bénéfice du Tournoi de Foot, organisé conjointement avec les délégués de parents d'élèves a permis l'achat de matériel pour la cour du bas : panneaux de basket, filet de volley, cages de foot etc....

Au cours de l'année 96, l'association organisera :

- un tournoi de foot le lundi 27 Mai
- la kermesse le samedi 22 Juin

Réunie en Assemblée Générale le 25 Octobre, l'association a prévu, pour cette année, en plus des « dépenses habituelles » l'achat d'un lecteur de compact-disques pour l'école, une participation de 50 F par jour et par enfant pour la classe verte du CP-CE1 et la prise en charge d'une animation théâtre au 3^{ème} trimestre pour les classes à partir de la grande section.

L'association souhaiterait vivement compter plus de membres actifs et lance un appel.

■ SAINT PRIEST DEMAIN

L'association est née de la volonté de quelques personnes de la commune à poursuivre la tâche entreprise par d'autres associations existant avant elles.

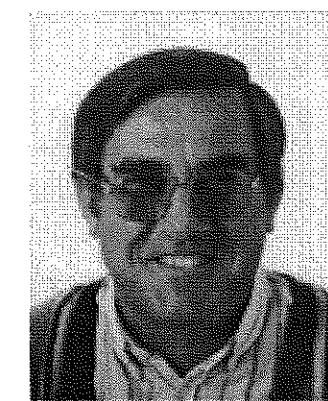
L'objectif qu'elle s'était fixé et auquel elle a su rester fidèle, lui a permis d'obtenir l'assentiment majoritaire des Saint-Priéroux. Fi-

délité aussi à des engagements pris par certains (élus aujourd'hui) : maintenir un dialogue constructif, informer, sensibiliser la collectivité toute entière à une autre forme de gestion, une autre façon d'aborder et de régler les problèmes. Il appartient à tous de définir une ligne de conduite nouvelle qui tienne compte des modifications structurelles, du désir de poursuivre un travail utile à toute la communauté. Saint Priest Demain devra faire évoluer son action, tout en gardant l'esprit qui l'animait jusqu'à présent. N'hésitez pas à nous contacter : Jean-Marie Robert, Les Eygasses Saint-Priest.

Une assemblée générale prévue dans quelques semaines permettra à chacun de s'exprimer. Venez nombreux.

■ COMMUNAUTE PAROISSIALE

LE PERE FERNAND CLAUZEL,
nouveau prêtre de la paroisse



Avec son calme souriant, le père Fernand Clauzel, curé de Veyras, Pourchères, Lay, Saint-Priest, Ajoux a bien voulu relater pour nous son parcours géographique, humain, chrétien. Il est originaire

de St Symphorien de Mahun. Après le petit séminaire à Annonay et à Aubenas, il entre en 1964 au grand séminaire de Viviers. En 1966, il tente une expérience, se plonger dans le monde, dans la réalité de tous les jours en travaillant comme ouvrier d'entreprise pendant deux ans. Il prend alors conscience du monde du travail et de la richesse de cette vie. Fort de cet acquis, il retourne au séminaire où il est ordonné prêtre en Juin 1970, par Mgr Jean Hermil.

Jeune prêtre à St péray pendant 7 ans, le père Clauzel se fixe une ligne de conduite : accueillir et non opposer les gens, les gens dans l'église et hors de l'église. Il s'engage dans la JOC, prêtre au milieu des jeunes travailleurs. Il devient aumônier fédéral de ce mouvement à Pierrelatte de 1978 à 1986. Une année sabbatique studieuse l'entraîne à Lyon où il suit la formation du Prado, des cours de théologie à la Catho, et assure un service en paroisse à Villeurbanne Cusset.

Retour en Ardèche : il est responsable de plusieurs paroisses de la vallée du Rhône (Arras, Sarras, Auzon, Esclassan, puis La Voulte) et il retrouve ses activités à la JOC. Curé de Beauchastel en 1992, il est nommé à l'en-

semble Interparoissial de Privas en 1995, avec la charge particulière de Veyras, Pourchères, Lay et Saint-Priest, Ajoux.

Nous espérons que le père Clauzel va faire une halte un peu longue parmi nous, pour nous faire partager sa foi et sa vision élargie du monde. Nous lui laissons la conclusion de cette petite présentation. « Soyons attentifs et accueillants à la vie des hommes, des femmes, des jeunes et des enfants pour que l'annonce de l'Évangile se fasse au plus près de la Vérité et de la Vie de chacun »

P.S. Vous pouvez joindre le Père Clauzel à la cure du Ruissol où il réside

Tél. 75 64 12 85. Répondeur en cas d'absence.

SUPER U

du Lundi au Samedi de 9h à 19h30



CAFETERIA

FESTODINE

OUVERT 7/7 JOURS de 11h à 22h

☎ 75 64 76 73

et aussi :

CENTRE DE LAVAGE U

OUVERT 7/7 JOURS de 6h à 22h

ALISSAS

CENTRE COMMERCIAL

CLEF du SAC

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 75 64 45 56 - 75 65 83 62

Yvonne Coiffure

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC

Tél. 75 65 13 68

ÉTAT DES LIEUX

AU 1^{ER} JUILLET 1995

La nouvelle équipe municipale a engagé un travail en profondeur pour répondre aux besoins de notre commune et à ceux de la collectivité. Comme Monsieur le Maire le souligne dans son éditorial, tous les conseillers se sont mis au travail avec une grande motivation et avec un profond sens de la responsabilité. Il nous semble néanmoins nécessaire de vous présenter aujourd'hui les problèmes les plus aigus de la commune tels que nous les avons découverts depuis notre arrivée. Cette présentation est faite sans esprit polémique mais pour bien situer notre action et notre marge de manœuvre dans les prochaines années.

ASSAINISSEMENT : Ce projet déjà bien avancé dans sa conception en Juin 95, a nécessité depuis 6 mois de gros efforts de négociation avec les usagers concernés pour résoudre les nombreux problèmes en suspens. Le programme d'assainissement auquel nous adhérons entièrement va exiger dans l'avenir un très fort engagement financier pour notre commune. Dans ce contexte l'urbanisation non contrôlée depuis plusieurs années ne peut qu'accroître les difficultés en amplifiant les problèmes techniques et les coûts.

L'EAU : Les réseaux d'eau de la commune sont en très mauvais état. Aucun plan de ces réseaux n'existe, et cela pose de gros problèmes lors des travaux (maillage du réseau avec Veyras...) ainsi que pour les fréquentes réparations. Un moteur de pompe de forage et du matériel de javellisation étaient en panne depuis plusieurs mois. Nous avons dû les remplacer à notre arrivée. La protection réglementaire de nos captages et réservoirs reste à faire...

La VOIRIE : Là encore l'urbanisation incontrôlée sur la commune pose de sérieux problèmes en matière de voirie. Il nous faut entretenir un réseau public important, mais nécessaire, pour desservir les usagers parfois bien isolés. Aujourd'hui nous devons répondre aux besoins les plus urgents : affaissement des chaussées, revêtement en mauvais état qui se dégrade rapidement si aucune intervention n'est faite, évacuation des eaux pluviales...

BATIMENTS COMMUNAUX : Mairie, église, école, salle des fêtes, complexe sportif (foot et tennis), l'ancien presbytère (aujourd'hui logement en location), tous ces bâtiments devront dans un avenir plus ou moins proche faire l'objet de travaux d'entretien et d'amélioration. En effet, certains d'entre eux ne répondent plus aux besoins d'une commune d'un millier d'habitants et n'ont pas fait l'objet de grosses modifications

depuis plusieurs années. D'autres, plus récents, ont été mal étudiés ou pour des raisons économiques n'ont pas été réalisés suivant les règles de l'art et souvent sans tenir compte des besoins exprimés par les utilisateurs.

PERSONNEL MUNICIPAL : Malgré la qualité du travail fourni par le personnel municipal, il est impossible de répondre à tous les besoins de notre commune avec si peu d'employés. Il nous faut donc envisager de renforcer le personnel technique et administratif. La commune ne dispose pas de véhicule et jusqu'à ce jour c'est le véhicule personnel du cantonnier qui est utilisé pour assurer les travaux. Cette situation n'est pas acceptable et pour de multiples raisons nous devons trouver une solution qui comme vous l'imaginez passe par l'achat d'un véhicule, d'occasion bien sûr. Le matériel mis à disposition du service technique n'est ni approprié ni en bon état. Au secrétariat de la Mairie, l'informatique pose des problèmes depuis plusieurs mois, et nous allons être amenés à remplacer une partie de ce matériel.

CIMETIERE : Parmi les nombreux problèmes dont nous avons découvert l'urgence lors de notre arrivée, le cimetière en est un. En effet, celui ci arrive aujourd'hui à saturation et nécessitera un agrandissement dans un délai assez rapide. Pour cela notre commune devra réaliser une acquisition foncière et, bien sûr des travaux. Pour l'existant nous avons constaté l'absence d'une gestion rigoureuse des concessions et un entretien insuffisant de ce lieu.

Comme vous pouvez le lire de nombreux problèmes existent sur la commune. Force est de constater que certains d'entre eux auraient pu être évités ou traités avant qu'ils ne s'amplifient et s'ajoutent les uns aux autres. Il s'agit maintenant d'y faire face et c'est notre volonté.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 75 64 76 34

BOULANGERIE - ALIMENTATION

Guy BACONNIER

Les Mines
07000 PRIVAS

Tél. 75 64 04 42

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PIEST

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 75 64 86 69
Télécopie : 75 64 76 96

Garage FAURE Francis

*Mécanique - Tolerie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasion*

Le Ruissol - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 01 35

*ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - ALARMES*

Jacky PERRIER

43, avenue de Coux - 07000 PRIVAS
Tél. 75 64 32 97 - Fax 75 64 42 40

LA FÊTE AU VILLAGE

La **Fête au village** aujourd'hui, ce sont des projets, des envies, des rêves, le désir de se retrouver pour passer de bons moments ensemble.

L'équipe municipale souhaite pouvoir réunir les Saint-Priérois autour de ce projet.

Au cœur du village nous voulons recréer l'esprit de la **Fête**.

Retrouver comme antan le plaisir de la **Fête**, ouvrir à d'autres les portes de notre commune et faire découvrir les richesses de Saint Priest ; l'espace d'un week-end faire de Saint Priest la source du bassin de Privas.

Ensemble nous pouvons préparer cette Fête.

Notre commune malgré les problèmes d'eau que nous connaissons, alimente en grande partie en eau potable le bassin Privadois. L'Ouvèze y prend sa naissance et coule doucement jusqu'au grand fleuve le Rhône. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que cette **Fête** soit la

"FETE DES SOURCES"

Samedi 31 Août
et Dimanche 1^{er} Septembre

Des projets d'animation sont déjà proposés mais d'autres peuvent venir compléter la liste des premières idées.

- Découverte des sources par les sentiers de la commune (randonnée)
- Marché à l'ancienne
- Chorale
- Concours Photos et poèmes
- Expositions et conférences sur le thème de l'eau
- Décoration florale, fontaines, lumières et musique
- Jeux inter-quartiers
- Musique, danse

Un projet, des idées que nous aimerions bien concrétiser en 1996. Une première rencontre avec les associations a permis de définir les axes principaux de cette Fête. Si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à prendre contact avec : Martine Jouan, Danielle Ponsonnet ou avec le secrétariat de la Mairie.



**AGNÈS
COIFFURE**

MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PIEST
07000 PRIVAS

75 64 49 51

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLE

VERNET - MOURIER

3, Rue Diane de Poitiers - Tél. 75 64 12 15
Rue Porte Neuve - Tél. 75 64 23 50
07000 PRIVAS

TOUS LES MATÉRIAUX DU BÂTIMENT

GROS ET DÉTAIL

Ouvert du lundi
au samedi midi

 **lacroix matériaux**

Points de vente :

Z.I. Privas
Tél. 75 64 33 11
Fax 75 64 51 84

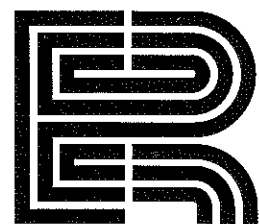
Z.I. Le Pouzin
Tél. 75 63 80 29
Fax 75 85 97 50

CARROSSERIE

SARL VIGNE

Les Bros
07000 COUX
Tél. 75 64 56 77

GROUPE RAMPA



B.P. 14 - 07250 LE POUZIN
Tél. 75 85 90 90

RAMPA TRAVAUX PUBLICS

Canalisations sous pression - Assainissement
Feeder de Gaz - Lignes aériennes et souterraines
Télécommunications - Electrification rurale

RAMPA GENIE CIVIL

Génie Civil - Bâtiment
Equipements sportifs et socio-éducatifs

SACER

SUD-EST

Travaux routiers
Travaux particuliers
Tennis et Terrains de Sports

Agence du POUZIN

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
© 75 63 83 00 - Fax 75 63 87 88

ÉTAT CIVIL 1995

Naissances

GAILLARD Solenn, le serre d'ajoux, le 12 février.
CRESPEAU Valentin, la garde, le 5 mars.
JAGER Boris, le serre d'ajoux, le 20 mars.
PLENET Clemence, les evescoux, le 5 avril.
ROBERT Alexandra, les mines, le 11 mai.
CHANAS Kevin, le lignol, le 29 mai.
SANIAL Laura, la croix d'or, le 1er juin.
CHAUTARD Josselin, le bas lignol, le 16 août.
NURY Cassandra, le village, le 18 septembre.
MALBURET Romain, la condamine, le 29 septembre.
SILLERO Laura, les mines, le 12 novembre.
SOULAVIE Mélina, gouvernas, le 8 décembre.
MOUNIER Alicia, Chalamon, le 30 décembre.

Mariages

CABAUD Hervé et GUERIN Nancy, le 22 juillet.
DUBAIL Franck et ANTONUCCIO Sophie, le 2 septembre.
PERRIN Olivier et MARION Bénédicte, le 23 septembre.

Décès

AYMARD André, le lignol, le 20 janvier.
VINCENT Pierre, gouvernas, le 1er mars.
GILOUX Alain, bellon, le 6 mars.
CHAREYRON Michel, les mines, le 12 avril.
MONTEIL Léon, la condamine, le 12 juillet.
GOUZY Laure, bellon, le 1er septembre. (mère de M. HORTALA)



Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68
Auto 09 37 78 91

Benoît Sibiodon - 07000 ST PRIEST

Pâtisserie Joël PATOULLARD
Meilleur Ouvrier de France

Confiserie Au Palais du Marron

10, rue de la République
Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE



VIDAL Maurice

Les Vignes
07000 Saint-Priest
Tél. 75 64 38 47

BEURRES - ŒUFS
FROMAGES - SALAISONS

PRIVAS FRAIS

LE RUISSOL
Tél. 75 64 26 68

Miroiterie de
I'Ouvèze

*les produits verriers dans
toutes leurs applications*

6, cours St-Louis
07000 PRIVAS

© 75 64 24 40

*Soins infirmiers à domicile
piques, prises de sang, pansements, toilettes*

M^{me} Marie DAUTEUILLE

Infirmière D.E.

*Formation en dialyse péritonéale et soins palliatifs.
Prend la succession de Mlle Fraissinet.*

Hameau de la Garde - SAINT-PRIEST
Tél. 75 64 08 08 ou 75 64 87 31

BERTHOULY



TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS

Siège social : CRUAS (Ardèche)

Centre administratif et industriel

Avenue de Gournier - ZI Sud
B.P. 237 - 26206 MONTÉLIMAR CEDEX

Tél. 75 51 85 85
Fax 75 01 18 94

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

Le C.C.A.S. en action

Les aînés de plus de 65 ans de Saint Priest ont eu la joie de se retrouver, le 6 décembre dernier, au traditionnel repas de fin d'année, organisé par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

C'est dans une chaleureuse ambiance qu'ils ont pu faire connaissance avec la nouvelle équipe du C.C.A.S. (voir composition en pages organigramme).

Après l'apéritif et le succulent repas préparé par Francis Mourier, certains ont poussé la chansonnette. Camille Breyse et Roger Manneval firent la preuve de leurs talents d'animateurs.

Entonnée par Etienne Brun, Gil Breyse et Philippe Mazade, « la montagne » de Ferrat, véritable hymne Ardéchois fut repris par toute l'assemblée.

Cette journée n'aurait pu avoir lieu sans le concours de l'équipe dynamique de bénévoles emmenée par Danielle Ponsonnet. Remercions les à nouveau pour leur aide efficace.

Dans les premiers jours de l'année 1996, les membres du C.C.A.S. sont allés à la rencontre de tous ceux de plus de 70 ans qui n'avaient pu participer à la journée du 6 décembre, pour leur apporter un cadeau. Un temps privilégié d'échange et l'occasion de déposer un questionnaire qui permettra au C.C.A.S. de mieux cerner les besoins de nos aînés. Le C.C.A.S. est aussi à la disposition de tous, n'hésitez pas à le contacter.

Ordures non ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 1996 notre commune adhère à la déchetterie de Privas (EMCO). Chacun peut donc acheminer vers le centre de collecte situé en zone industrielle du Lac ses déchets tels que papiers, cartons, ferrailles, huiles moteurs, verres ainsi que les objets encombrants.

Cette adhésion devrait permettre une économie par rapport à la formule « ramassage des monstres ».

De plus elle ouvre de nouvelles possibilités, elle intègre la protection de l'environnement et évite le stockage à la maison pendant de longs mois. Les déchets artisanaux sont admis s'ils appartiennent à la liste précitée, à condition que les volumes livrés soient inférieurs à 1 m³.

Les jours et heures d'ouverture sont :

lundi et mercredi de 14h00 à 17h30. samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

L'accès de la déchetterie est limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et ne dépassant pas 2,25 mètres de large. Les usagers devront respecter les consignes du gardien et pourront être amenés à justifier leur domicile.

Il n'y a aujourd'hui plus aucune raison de polluer en brûlant des objets tels que pneus, matelas, huile de vidange...

Appel au civisme

Dans notre commune comme dans beaucoup d'autres, il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats sur la voie publique.

Il est cependant regrettable de constater que le laisser-aller gagne du terrain et que les animaux « éventreurs de sacs poubelles » sont en recrudescence. La conséquence directe est bien sûr, l'augmentation des charges de ramassage des ordures ménagères répercutée sur l'ensemble des contribuables.

Les quelques propriétaires concernés comprendront sans aucun doute que l'intérêt de la collectivité et de chacun, vaut bien un petit effort de surveillance...

Effectifs scolaires

On observe pour la troisième année consécutive une baisse de l'effectif total des enfants scolarisés dans notre école. Les causes sont à priori multiples :

Moins d'enfants dans les dernières tranches d'âge (les petits), que dans celles qui quittent l'école pour le secondaire.

Moins d'enfants venant d'autres communes.

Un certain nombre de familles fait encore le choix d'une école publique Privadoise, souvent pour des commodités par rapport à leur travail. Pour ceux là une autorisation dérogatoire du maire est nécessaire, qui peut être accordée si la demande est réellement motivée. La commune d'accueil est en droit de demander une participation à celle de résidence.

En conséquence nous risquons la suppression d'une classe sur les cinq en fonction aujourd'hui, même si l'on peut s'attendre à une prochaine remontée des effectifs au regard de l'augmentation des naissances ces deux dernières années et des arrivées prévues (permis de construire accordés).

Une délégation d'élus, enseignants et parents a prévu de rencontrer l'inspecteur d'académie pour expliquer la situation particulière et transitoire, et démontrer l'attachement des Saint-Priéroux à leur école.

A suivre...

Tradition

Le 14 octobre 1995, les 13 nouveaux élus, attachés à la tradition ont planté 13 arbres sur le plateau sportif.



Profitant d'une brève accalmie au milieu d'une journée particulièrement pluvieuse, les conseillers municipaux ont mis en terre tilleuls, érables et chênes rouges qui devraient dans quelques temps procurer une ombre appréciable en une allée pleine de charme (*humour des rédacteurs !*).

Secretariat de mairie

Il est ouvert au public les :

lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
mercredi de 13h00 à 17h30.
vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les adjoints et conseillers tiennent des permanences chaque vendredi entre 18h00 et 20h00.

Le maire reçoit sur rendez-vous, obtenus auprès de la secrétaire de mairie.

Accueil

Notre commune a eu la chance d'accueillir récemment :

- une infirmière libérale Mme Marie Dauteuille résidant au hameau de la garde.
- un maçon M. Jérôme Bannier en cours d'installation au quartier des mines.

Bienvenue à ces deux nouvelles « recrues » de la vie sociale et économique de notre commune ainsi qu'à leurs familles.

Les Saint Priéroux ont également été rassurés de constater récemment la réouverture du Bar-Tabac tenu par Joël Chambon au quartier des mines. Au delà des clients et habitués, nos concitoyens ont eu l'occasion de montrer leur attachement au dernier commerce de notre commune. La solidarité communale, ça existe et c'est bien !

Annonces

Dans ce premier numéro d' "Entre nous", ils sont 37. Vous les retrouverez dans notre prochaine parution (2^{ème} semestre 96) puisqu'ils ont souscrit pour l'année.

Il est cependant toujours possible de nous rejoindre en cours d'année, pour cela prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction du bulletin municipal (*voir organigramme page 7*).

Imprim'express

Toute la photocopie noire, couleur

L'infographie

L'imprimerie rapide...

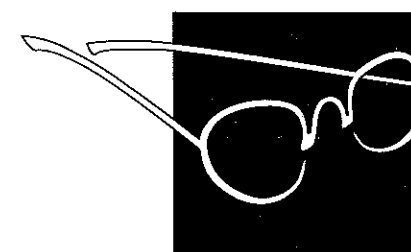
Photocopies de plans

Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris..

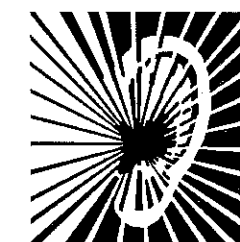
**Impression couleur jusqu'à 80 X 120 cm
de vos fichiers informatiques**

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS - ☎ 75 64 33 36 - Fax 75 64 79 31



Bochet



**OPTIQUE - SURDITE
LENTILLES CORNEENNES**

12 - 16, cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

Tél. 75 64 11 65 - Fax 75 64 86 16

Pour vos yeux, nous concilions :



***la beauté
avec
l'acuité...***

***... le charme
avec
l'efficacité...***



***...et le meilleur résultat
...avec le plus juste prix.***

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

4, Rue de la République
Tél. 75.64.24.24

à Privas

optiLOOK

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 75.65.87.47